



Shiatsu des 5 sens

BULLETIN D'INSCRIPTION en 3ème année

Nom : _____
Prénom : _____
Né le : _____
A : _____
Adresse : _____

Profession : _____
Tél : _____
Mobile: _____
Email : _____
Votre école et enseignant(s)
1ère année : _____
2ème année : _____
3ème année : _____

Cochez vos conditions d'inscription :

Je m'inscris à ce cursus de 10 stages et ateliers
1300 € réglables en une fois, trimestriellement, ou en 10 mensualités
(encercler votre choix)
Ci-joint 50 € de frais de dossier et _____ € , montant de mon premier versement.

je souhaite être présenté à l'examen par: Philippe Ronce autre enseignant
(préciser lequel)

et souhaite me présenter à la session d'examen des :

- 21 et 22 mars 2009 (inscription au plus tard le 30/08/08)
 13 et 14 juin 2009 (inscription au plus tard le 01/12/08)
 à une autre session, fin 2010, après avoir fait une quatrième année

j'atteste avoir pris connaissance des conditions pour se présenter à l'examen (page suiv.)

je souhaite suivre le cours d'anatomie Niveau 2 :
200 € réglables en une fois, trimestriellement, ou en 10 mensualités (encercler votre choix)
Ci joint _____ €, montant de mon premier versement

Cette formation sera prise en charge par mon entreprise
et je vous joins ci-contre les documents requis.

NB: votre inscription sera confirmée dès réception de ce bulletin accompagné du règlement correspondant.

Toute année commencée est due dans son intégralité.

En cas d'absence à l'une ou plusieurs des sessions du cursus, la somme correspondante reste due.

Adresser votre bulletin à : **Philippe Ronce**, 31 rue Blomet 75015 Paris.

Conditions pour se présenter à l'examen du certificat fédéral de praticien en shiatsu

- être licencié à la FFST depuis au moins 3 ans et être à jour de sa cotisation
- connaître et respecter en tous points le code de déontologie de la FFST
- être détenteur du certificat d'aptitude 2^{ème} année d'une école agréée FFST
- avoir suivi le cursus de cours de 3^{ème} année avec un enseignant agréé FFST (120h/an minimum sur un an, dont 100h de pratique, ou 180h minimum sur 2 ans, dont 160h de pratique
- avoir effectué 250h de travail personnel (hors cours)
- avoir reçu depuis le début de son cursus au moins 12 séances de shiatsu d'enseignants agréés ou de praticiens agréés de son choix (au moins 3 différents)
- être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) datant de moins de 5 ans, ou une équivalence.
- avoir suivi un cursus complet en anatomie (1er et 2eme niveau), ou 100h de cours auprès d'un enseignant agréé FFST, et obtenu la note minimale de 12/20 à chaque niveau.
- avoir son livret pédagogique à jour des différents cursus suivis, stages et heures effectuées chaque année, mentions visées par les enseignants
- produire un extrait judiciaire de moins de 3 mois (bulletin 3)
- avoir réglé les 40 € d'inscription à l'examen.